

Image not found or type unknown



Litige apres la vent d un vhéhicule d occasion

Par **bruce coco**, le **02/05/2008** à **17:00**

bonjour j ai vendu un vhéhicule d occasion il y a plus d un mois avec controle technique valide et mention sur carte grise vendu dans l état. véhicule vendu 1600 euros en espèce sans recu. et aujourd hui j ai reçu un recommandé d un avocat qui me demande de rembourser le véhicule car les freins ne fonctionne pas ?et qu une requete est déposé aupres du juge de proximité afin d obtenir réparation du vice caché?en plus il me dit que son client lui a dit qu il avait remi le véhicule devant chez moi alors que non. merci a tous pour votre aide